



CTSD lundi 5 septembre 2022 Déclaration liminaire

Monsieur le directeur académique,
Mesdames messieurs les membres du CTSD,

Cette rentrée scolaire est placée sous le signe du manque de personnels : 4000 postes d'enseignants n'ont pas été pourvus aux concours !

Dans l'académie de Rennes, des reçus sur la liste principale renoncent à leur concours ce qui démontre bien que les candidats au concours intègrent dorénavant qu'il est difficile voire impossible de changer de département. Cela aura pour conséquence inéluctable la fuite des candidats vers le réseau privé.

Par ailleurs, ce sont aussi les recrutements dans la filière bilingue qui interpellent, avec 9 postes pourvus sur les 32 disponibles. Ce sont donc des PE sans la spécialisation qui feront classe à des élèves dont les parents seront sans doute remontés de voir que leur enfant n'a pas d'enseignant bretonnant. Il est temps de stopper l'implantation de nouvelles filières bilingues afin de renforcer le réseau existant.

Vous nous annoncerez plus tard les chiffres concernant le recrutement de contractuels. Cela démontre, s'il en était besoin, qu'il manque des enseignants, et qu'il y aura de fait, des tensions pour assurer le remplacement des collègues absents cette année !

Cette année en EPLE, en services, en CIO, en CMS... partout la rentrée s'annonce complexe pour les personnels administratifs et ITRF comme pour tous les agents de la Fonction publique. Avec la dégradation de leur pouvoir d'achat, ils font le constat de la dégradation de leurs conditions de travail, de la baisse continue de moyens en personnels, du manque de promotions et de réelles requalifications de postes. Et que dire du transfert de charge envisagé par le gouvernement sur les agents de la FP, en développant le Télétravail, au titre de la sobriété énergétique ? Cela ne va-t-il pas alourdir la facture des salariés et peser sur leurs finances ?

Rémunération bloquée depuis des années, bas salaires, pressions sur les personnels, accueil d'élèves ayant une notification de la MDPH sans aides, évaluations systématiques, conditions de travail dégradées... Le gouvernement actuel et les précédents portent la responsabilité de ce fiasco.

C'est dans ce contexte que le président de la République déclare vouloir réactiver le projet de réforme des retraites et en annonçant de manière provocante « la fin de l'abondance et de l'insouciance » !

Mais où est l'« insouciance » ? Du côté de ceux qui veulent que tous les élèves soient instruits ou du côté du ministre de l'Éducation nationale qui déclare : « Nous faisons au mieux, nous devons faire avec la situation qui est tendue. » ? La situation, prévisible, n'est pas tendue, elle est catastrophique. Elle est le fruit d'une politique menée depuis des années et avec laquelle le ministre refuse de rompre !

FO ne peut accepter cette rentrée « avec les moyens du bord » d'autant plus que seule la moitié des reçus sur listes complémentaires du CRPE inscrits ont été recrutés. 600 personnes reçus au CRPE sont donc toujours inscrits sur les listes complémentaires, une trentaine dans notre académie.

Durant tout l'été, ces personnes se sont mobilisées pour être recrutées sous statut, en se rassemblant, avec le SNUDI-FO devant les rectorats de Caen, et de La Réunion, devant la préfecture d'Angers, en rédigeant une pétition qui a obtenu aujourd'hui près de 12000 signatures. A Rennes, une délégation accompagnée par le SNUDI-FO a été reçue par Le Recteur le 15 juillet pour demander le recrutement de tous les reçus sur liste complémentaire.

Au niveau national, les listes complémentaires ont organisé le 24 août une réunion en visio où 135 d'entre eux étaient présents, avec les organisations syndicales dont le SNUDI-FO. Ils ont adopté à cette occasion un courrier au ministre rappelant leur exigence de recrutement sous statut de la totalité des listes complémentaires, courrier auquel FO s'est immédiatement associée.

Aujourd'hui le ministère indique que les recteurs ont la possibilité de recruter les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires afin de pourvoir les postes vacants. Cette annonce constitue un recul du ministre au moment où le président Macron confirme devant les recteurs sa volonté d'accentuer le recours aux contractuels et donc l'Uberisation de l'École publique et la casse du statut. Pour autant, cela reste insuffisant, à l'instar des situations dégradées que nous rencontrons dans nos écoles.

Plus que jamais, ce qui est à l'ordre du jour, c'est l'exigence du recrutement immédiat sous statut de la totalité des listes complémentaires et l'établissement de celles-ci pour tous les concours, revendications martelées depuis des années à tous les niveaux, seuls ou en intersyndicale par la CGT-Force Ouvrière.

La FNEC-FP FO 35 rappelle à ce sujet que suite à la grève massive du 13 janvier, le ministre Blanquer avait été contraint de recruter tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires. Nous vous demandons monsieur le directeur académique de porter cette demande urgente auprès de Monsieur Le Recteur.

D'autres mesures impérieuses et nécessaires, s'imposent pour éviter une année scolaire catastrophique, pour assurer le remplacement de tous les enseignants absents, pour annuler les fermetures de classes, pour ouvrir toutes les classes nécessaires :

- Le ré-abondement des listes complémentaires à hauteur des besoins.
- L'organisation immédiate de concours exceptionnels de recrutement de professeurs des écoles à Bac+3 pour faire face à la pénurie de candidats aux concours conséquence des mesures ministérielles.
- L'intégration de tous les enseignants titulaires en attente de mutation
- La titularisation sans condition de tous les contractuels qui le souhaitent.